

**Communauté  
de Communes de  
l'Agglomération  
de Longwy**



Politique de la ville

Développement économique

Fonctionnement communautaire

Juridique

Finances

Collecte et traitement des ordures ménagères

Communication

**RAPPORT  
D'ACTIVITÉ  
2008**



## Résolument novateur et ambitieux

Malgré les échéances électorales qui ont ponctué le premier semestre 2008, l'activité de la Communauté de communes ne s'est pas pour autant relâchée. En effet, la collectivité a su mener à bien les différents projets déjà lancés et qui participent depuis au rayonnement de notre agglomération. Je pense à l'achèvement de la Médiathèque Intercommunale mais également à l'aboutissement de l'aménagement de la zone artisanale de Mexy.

Depuis l'entrée en fonction de la nouvelle Assemblée, de nouveaux dossiers ont vu le jour. La nouvelle déchèterie a été depuis équipée de panneaux photovoltaïques. Un investissement qui confirme notre volonté d'inscrire la collectivité dans une démarche résolument avant-gardiste.

Concernant, la Maison de la Formation et l'installation en ses murs du Pôle Emploi, c'est un projet, adopté définitivement en automne, qui a fait l'unanimité. Nous pouvons donc nous réjouir de voir l'ex ANPE et l'ex Assedic s'installer en 2009 et venir ainsi rejoindre les zones d'activités, tertiaires et commerciales, initiées elles aussi par la CCAL.

Le Cadre de vie et le Développement économique, les deux principales compétences de la structure intercommunale, sont donc intimement liées. Elles le resteront, avec déjà d'autres projets tous aussi ambitieux à l'étude.

### ■ Offre foncière

#### Création et consolidation de zones d'activités à vocation spécifique

Condition préalable à l'implantation ou à la relocalisation d'un projet de développement d'entreprises sur l'agglomération : un environnement réunissant les critères d'accessibilité et économique, ce à quoi la CCAL s'est employée en déterminant des zones à thèmes.

#### ■ Six zones d'activités ciblées :

- vocation commerciale sur la zone du Pôle Europe,
- vocation artisanale, sur les zones des Quémènes, du Petit-Breuil, du Parc Central,
- vocation Automobile et Services à la personne, sur la zone de Saintignon II,
- vocation tertiaire, à proximité du Centre d'Affaires Eurob@se
- vocation logistique, sur la zone de l'Entre-deux Voies,
- vocation industrielle, sur la zone de Mexy.

#### ■ Conditions d'installation :

Pour chaque zone, la CCAL a déterminé un prix de référence, qui prend en compte la destination de la zone et sa situation dans l'agglomération. Le prix peut être aussi étudié en fonction du projet : nombre d'emplois créés, base d'imposition, valeur ajoutée du projet pour l'agglomération...



## Le territoire peaufine son attractivité économique

La réalisation en 2008 de trois nouvelles zones d'activités vient compléter l'offre immobilière de la CCAL.

### Les zones d'activités de la CCAL au 31/12/2008

Les zones	Superficie totale	Taille des parcelles	Nombre de parcelles	Prix de référence HT	Vocation de la zone	Potentiel d'emploi <sup>(1)</sup>	Reste à céder
Les Quémènes	43 700 m <sup>2</sup>	2 000 à 5 500 m <sup>2</sup>	12	25€/m <sup>2</sup> - 30€/m <sup>2</sup>	Artisanale	95	36 000 m <sup>2</sup>
Le Petit Breuil	90 000 m <sup>2</sup>	2 000 à 10 000 m <sup>2</sup>	8	25€/m <sup>2</sup>	Artisanale	20	7 400 m <sup>2</sup>
Le Parc Central	55 000 m <sup>2</sup>	3 000 à 5 000 m <sup>2</sup>	11	30€/m <sup>2</sup>	Artisanale	130	50 000 m <sup>2</sup>
Saintignon II	42 800 m <sup>2</sup>	7 700 m <sup>2</sup> à 13 000 m <sup>2</sup>	4	35€/m <sup>2</sup>	Automobile et services à la personne	55	22 000 m <sup>2</sup>
La zone de l'Entre-deux Voies	160 000 m <sup>2</sup>	160 000 m <sup>2</sup>	1	16€/m <sup>2</sup>	Logistique	200	160 000 m <sup>2</sup>
La zone Industrielle de Mexy	440 000 m <sup>2</sup>	10 000 m <sup>2</sup> à 80 000 m <sup>2</sup>	-	15 à 20€/m <sup>2</sup> à 25€/m <sup>2</sup>	Industrie (gdes et ptes parcelles)	1 000	340 000 m <sup>2</sup>

(1) Ratio : 380 m<sup>2</sup> de foncier correspondant à 1 emploi - Pour le logistique, le ratio avoisine les 800 m<sup>2</sup>

#### Les travaux réalisés en 2008

### Le nouveau Pôle artisan et la Pépinière d'entreprise donne de la lisibilité à la zone industrielle de Mexy

- Zone artisanale des Quémènes :
  - démarrage des travaux, mars 2008, livraison prévue en 2009,
  - coût global : 970 350€, dont 302 000€ de subventions (DDR + FDI).



- Zone artisanale du Parc Central
  - démarrage des travaux, printemps 2008, livraison prévue en 2009,
  - coût de l'aménagement : 1 059 735€ HT, dont 75 % de subventions (FEDER et FNADT).

- Pôles artisans et Pépinière d'entreprises de la Zone de Mexy
  - démarrage des travaux, début d'année 2008, réception prévue au cours du premier semestre 2009,
  - coût global de la construction : 2 849 274€, dont 943 270€ de FEDER et de FNADT.



## Accueil, implantation et suivi des entreprises Accompagner les porteurs de projets dans leur installation

### ■ Cessions de terrains

- Vente de deux terrains sur le Pôle tertiaire : parcelle de 1629 m<sup>2</sup> (46€ HT/m<sup>2</sup>) à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Meurthe-et-Moselle pour l'installation de l'antenne du Pays-Haut. Parcelle de 670 m<sup>2</sup> (61€ HT/m<sup>2</sup>) à la société Procsa pour la réalisation d'un centre de formation dédié à la sécurité.

- Vente de foncier sur la zone industrielle de Mexy : parcelle de 5 000 m<sup>2</sup> (22€ HT/m<sup>2</sup>) à la société Richard Assainissement. Parcelle de 5 500 m<sup>2</sup> (25€ HT/m<sup>2</sup>) à la société Thycéa.

### ■ Locations

**Pôle artisan 1, location à la société Bressan Stores :** suite à la liquidation de l'entreprise Illuzi, la société Bressan Stores, locataire de la cellule voisine, a souhaité se développer. D'importants travaux de remise en état de la cellule ont été nécessaires, démarrage du bail en juillet 2008.

**Pôle artisan 4, location à la société EGII Concept :** activité de traiteur et organisateur de manifestations. Dans les locaux depuis février 2008, la société EGII Concept a réalisé d'importants travaux d'aménagement.

**Maison du PED, location à la société GSM :** locataire depuis 2003 dans les locaux d'Eurobase I, la société GSM exerce une activité de conseil en management. En forte progression, cette société a souhaité doubler sa surface de bureaux, passant ainsi de 150 m<sup>2</sup> à plus de 300 m<sup>2</sup>. Après quelques travaux d'aménagement réalisés par la CCAL, la société GSM est installée depuis mai 2008 au dernier étage de la maison du PED.

**Maison du PED : location à la société Merlin :** le premier étage de la maison du PED est également loué pour moitié depuis mars 2008, par la société Merlin, promoteur immobilier. Une convention d'occupation précaire a été signée avec cette société afin de valider sur la première année, le poids de la charge des loyers pour une entreprise en cours de démarrage.



**Eurobase 1 : location à la société ECO Concept :** depuis juillet 2008, Eurobase I accueille une nouvelle société spécialisée dans la conception et construction de maisons passives. Implantée à Montbéliard, cette société souhaite se développer sur le Pays Haut.

## Activité

# Développement économique

### ■ Prospection

#### Cerner les attentes des investisseurs potentiels

La participation, en tant que visiteur, du service Développement économique à trois Salons professionnels, permet de mieux percevoir et d'affiner l'offre du territoire.

**Le SITL :** le Salon International du Transport et de la Logistique du 11 au 14 mars 2008 au Parc des expositions de Paris/Villepinte. Une dizaine de contacts ont été pris par le service Développement économique de la CCAL avec des promoteurs et des investisseurs réalisant des bâtiments en blanc et pouvant être intéressés par la zone de l'Entre-deux-Voies. La CCAL a pu présenter son offre grâce à une documentation principalement axée sur la Zone industrielle de Mexy.

**Le Salon des entrepreneurs :** les 6 et 7 février 2008 à Paris a été l'occasion pour la CCAL de faire du benchmarking et d'analyser les pratiques de prospection des Agences de développement et Comités d'expansion. Principalement tourné vers la création d'entreprises, ce Salon a permis d'établir des contacts avec des partenaires institutionnels d'autres territoires.

**Le Salon de la franchise** du 13 au 16 mars, Porte de Versailles à Paris. Objectif : rencontrer des enseignes susceptibles d'être intéressées par une implantation sur l'agglomération, et plus particulièrement sur Longwy-Haut. Avec plus de 400 exposants, quelques contacts ont été établis avec des enseignes nationales. La plaquette de communication réalisée en 2007 pour la promotion du cœur de ville et du Centre Schuman a été remise à ces prospects.

**Le Salon de la création d'entreprise :** organisé par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Meurthe-et-Moselle le 20 novembre 2008 dans les locaux de la CCAL. Étaient présents en tant que partenaires, une vingtaine de participants représentant des institutions ou sociétés concernées : Pépinière d'Entreprises, la Plateforme d'Initiative Locale, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, établissements financiers (CIC EST, BNP, Caisse d'Épargne, BPLC), cabinet d'experts comptables (Cornet Prêcheur), cabinet d'assurances Axa, l'association EGEE (Entente entre les Générations pour l'Entreprise et l'Emploi).

Ce Salon a reçu environ 70 visiteurs dont 18 avaient un projet de création d'entreprise.



Installée en avril 2008, la nouvelle Assemblée communautaire a démarré ses travaux avant la période estivale. L'automne étant principalement consacré au lancement des projets de la déchèterie et de la Maison de la Formation et à la poursuite des projets en cours.

## ■ Organisation

### Mise en place de la nouvelle Assemblée Communautaire

#### • Conseil communautaire du 11 Avril 2008

- Installation du Conseil, élection du Président, Vice-Présidents et constitution du Bureau,
- Mise en place des Commissions Finances et Affaires Administratives, Appel d'Offres, Délégation de service public et du jury de concours en matière de marchés publics.

#### • Conseil communautaire du 6 mai 2008

- Délégation de pouvoir du Conseil au Président, mise en place des Commissions permanentes,
- Représentation de la CCAL dans les organismes extérieurs (SMI, Association Transfrontalière),
- Composition de la Commission Consultative des services publics locaux,
- Indemnités de fonction du Président et des Vice-Présidents.



### Au fil des délibérations

#### • Conseil communautaire du 06/05/08

##### Finances

- Compte Administratif (Exercice 2007) : approbation budget principal et annexes, affectation des résultats,
- Service de l'eau : approbation du compte administratif (2007) et affectation des résultats,
- ZAC de Mexy : approbation du compte administratif (2007),
- Modification de la durée d'amortissement des immobilisations,
- Budget primitif (Exercice 2008), budget annexe de l'eau.

#### • Conseil communautaire du 03/07/08

##### Projets communautaires

- Projet de service médiathèque : approbation des orientations générales du projet de service, ouverture de postes,
- Modification et extension de la déchetterie : adoption de l'avant-projet détaillé, autorisation du lancement de la procédure d'appel d'offres et de la signature des marchés, sollicitation des subventions,



- Convention de financement : autorisation de signer la convention avec Immochan, Pôle Europe et GNC Holding. Proposition au Conseil Général 54 de signer la convention relative à la maîtrise d'ouvrage. Autorisation d'engager la procédure de désignation d'un maître d'œuvre.
- Pépinière d'entreprises : financement de l'installation d'un système de chauffage par pompe à chaleur géothermique.



### Cohésion sociale et Cadre de vie

- Opération programmée d'Amélioration de l'Habitat : élargissement du périmètre, étude pré-opérationnelle confiée au Centre d'Amélioration du Logement de Meurthe-et-Moselle, sollicitation des subventions,
- Répartition des crédits « Politique de la Ville ».

#### • Conseil communautaire du 16/10/08

##### Finances

- Contrôle de la Chambre Régionale des Comptes (gestion 2003/2007), avis de la Chambre Régionale des Comptes (Comptes Administratifs 2007),
- Décisions modificatives aux Budgets primitifs 2008 : Budgets principal, Développement économique, Maison de la formation et Service des eaux,
- Réalisation d'un emprunt,
- Répartition de la dotation de solidarité,

### Développement économique

- Vente de terrains : au Petit-Breuil à la société Acanfora sur la zone du Pôle Europe à la Société GNC Holding,

## Cadre de vie

- Convention Territoriale de l'Agglomération de Longwy 2008/2009 : approbation du projet de territoire, approbation de la programmation,
- Convention de Développement Local : demande de subvention du SIVU «Le Fil Bleu» pour l'opération «Lumière et couleur sur l'Agglomération de Longwy»,



- Fréquence de collecte des ordures ménagères : autorisation de signer l'avenant,
- Marché de production d'eau potable : appel d'offres, adoption du règlement intérieur.

## Projets communautaires

- Déchetterie, fourniture et mise en œuvre de panneaux photovoltaïques : autorisation de signer les marchés, de solliciter les subventions, de signer les conventions avec les différents partenaires,
- Avant-projet de restructuration de la Maison de la Formation : approbation du principe de restructuration, autorisation de signer un bail de location avec Pôle Emploi, autorisation de lancer l'appel d'offres, de solliciter les subventions,
- Modification de l'avant-projet de Club-House : approbation de la modification de l'avant projet et de l'enveloppe budgétaire, autorisation de lancer l'appel d'offres et de signer les marchés.

## ■ Médiathèque Intercommunale

### Déménagement de la bibliothèque et emménagement à la médiathèque

L'année 2008 aura été particulièrement dense pour l'équipe de la médiathèque : transfert et constitution des collections, équipement des nouveaux bâtiments, composition de l'équipe... Le projet phare de la CCAL prend enfin forme !

- Préparation du transfert des collections de la bibliothèque André Chénier vers la médiathèque,
- Équipement de 30 000 documents (système antiviol, identification...), achat de 11 500 documents neufs, dont 2 000 DVD et 3 000 CD,
- Recrutements : d'un agent chargé de la constitution du fonds de CD et DVD et de 3 vacataires (saisonniers) pour l'équipement manuel des documents. Mise en œuvre du déménagement (mise en cartons, rangement),

## • Conseil communautaire du 04/12/08

### Projets communautaires

- Aménagement paysager du P.I.A. : approbation du programme d'aménagement, autorisation de lancer les procédures de marché et de signer les marchés, de solliciter les subventions,
- Transfert des piscines : validation de l'intérêt d'une étude de faisabilité relative aux conditions de transfert des piscines de Herserange et Longwy, autorisation de lancer la procédure de choix d'un bureau d'études et autorisation de signer le marché,
- Bassins de compensation : autorisation de lancer la procédure de choix du maître d'œuvre, de solliciter les subventions.

### Finances

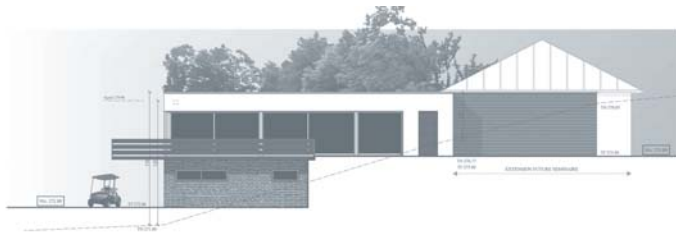
- Prix de l'eau 2009, tarifs de location à la Maison de la Formation, fixation des tarifs de la Médiathèque,
- Ligne de trésorerie, décisions modificatives aux Budgets Primitifs 2008 (budgets principal et Développement économique),
- Convention Eco Emballages – Maintien du barème « C » : autorisation de signer un avenant de prorogation du contrat.

## ■ Réunions de travail

### 5 Conseils communautaires / 17 commissions

Afin d'arrêter l'ordre du jour du Conseil, les membres du bureau (Président et 11 Vices-Présidents) se réunissent avant chaque Conseil (07/02, 22/04, 03/06, 25/09, 18/11).

- Conseil du 11/04/08
- Conseil du 16/10/08
- Conseil du 06/05/08
- Conseil du 04/12/08
- Conseil du 03/07/08



- Élaboration du projet de service de la médiathèque : politique de prêt, politique d'animations, tarifs et horaires (décision du Conseil communautaire du 3 juillet 2008).
- Mise en place de l'aménagement intérieur de la Médiathèque : commande et planification de l'installation du mobilier, de la signalétique, du système antiviol, passation du marché d'entretien ménager.



## Adoption du projet définitif de la nouvelle déchèterie

Deux décisions auront marqué l'année 2008 en matière de collecte et de traitement des ordures ménagères : l'approbation du projet de la nouvelle déchèterie à Longwy-Haut et la mise en place d'une seconde collecte des ordures ménagères sur certains secteurs de l'agglomération.

La montée en puissance du recyclage des déchets et les encombrements croissants aux abords de la déchèterie rendaient l'équipement de Longwy-Haut (1993) obsolète. Le feu vert donné à l'avant-projet de la nouvelle déchèterie (Conseil communautaire du 03/07/08) a permis de doubler la capacité d'accueil des usagers et de recevoir également de nouveaux déchets tels que les Équipements Électriques et Électroniques (les D3E).

### ■ Situation

Deux critères ont contribué à la décision de maintenir la nouvelle déchèterie à Longwy-Haut :

- projet d'une déchèterie porté par le SMTOM sur le secteur sud de l'agglomération (Villers-la-Montagne),
- disponibilité immédiate des terrains (rapidité d'exécution et maîtrise des coûts) aux abords de l'équipement existant.

### ■ Descriptif technique

- Surface au sol : 3450 m<sup>2</sup> (surface doublée par rapport à l'ancienne déchetterie),
- 10 quais de déchargement (gravats, déchets verts, cartons, ferraille, déchets industriels banaux),
- 1 benne au sol (pneus) et une zone à D3E (déchets d'équipements électriques et électroniques) pour 4 types de produits avec une zone de démontage,
- Cellule de stockage à proximité pour les déchets ménagers spéciaux (solvants, produits de jardinage, huile de vidange, batterie...),
- Quais de déchargement couverts et équipés de panneaux photovoltaïques : 250 m<sup>2</sup>

### ■ Circulation intérieure

- voiries capables de fluidifier le trafic interne,
- issues (entrée et sortie) regroupées au même endroit pour une meilleure surveillance (poste de contrôle et barrières automatiques).

### ■ Quelques chiffres

#### Volumes collectés à la déchèterie en 2008

Selon les estimations faites par les services techniques de la CCAL, l'augmentation des volumes collectés en 2009 à la déchèterie serait de l'ordre de 30 %.

- cartons : 217 tonnes
- ferrailles : 367 tonnes
- gravats : 1389 tonnes
- déchets verts : 1420 tonnes
- déchets industriels banaux : 5 212 tonnes.

### ■ Couverture des quais de déchargement

- protection des utilisateurs et des produits collectés (détérioration de certains produits et alourdissements des bennes),
- orientation sud de la rangée des quais propice à l'installation de panneaux photovoltaïques,
- choix des énergies renouvelables : l'option des panneaux photovoltaïques (Conseil communautaire du 16/10/08) s'inscrit dans la démarche déjà entamée par la CCAL pour la Médiathèque Intercommunale et la Pépinière d'entreprises (géothermie).



### ■ Collecte des ordures ménagères

#### Une collecte supplémentaire pour les secteurs d'habitat plus dense

Malgré la collecte du tri sélectif et celle des objets encombrants, de nombreuses difficultés persistaient dans certains secteurs de l'agglomération. D'où la décision du Conseil communautaire du 16 octobre 2008 d'instaurer une seconde collecte des ordures ménagères et sa mise en place dans la foulée.

#### Caractéristiques des secteurs concernés :

- rues commerçantes nécessitant des ramassages plus fréquents (restauration, emballages...) ou caractérisées par un habitat ancien (impossibilité de stocker dans les immeubles),
- communes concernées : Herserange, Longwy, Mont-Saint-Martin, Réhon.



## Recours à l'emprunt pour financer l'investissement

Augmentation du produit fiscal de l'ordre de 2 %, très légère progression des dépenses réelles de fonctionnement (-de 1 %), des dépenses nouvelles liées à la médiathèque intercommunale... l'exercice 2008 est surtout marqué par une forte progression des dépenses d'investissement (+ 89 % par rapport à 2007), pour lesquelles le recours à l'emprunt (1 389 000€) a été nécessaire.

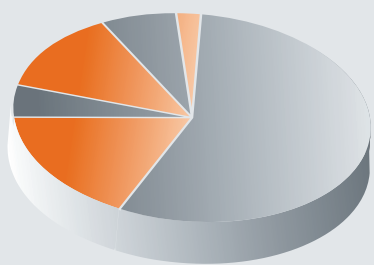
## Budget principal et budget consolidé

### ■ Section de fonctionnement

#### Les dépenses restent stables

Comme les années précédentes, les dépenses réelles de fonctionnement du budget principal de la CCAL restent stables : 9 408 276,32€ en 2008 pour 9 338 009,85€ en 2007.

#### ■ Dépenses réelles de fonctionnement budget principal



#### Enlèvement et traitement des déchets ménagers : 56 % des dépenses de fonctionnement

> **Dépenses** : 5 212 185,13€, premier poste de dépenses en section de fonctionnement, l'enlèvement et le traitement des ordures ménagères représentent 56 % des dépenses réelles de la section, en diminution de 4,11 % par rapport à 2007.



#### Progression constante pour la sécurité incendie

> **Dépenses** : 1 581 960€, deuxième poste de dépenses avec 16,81 % des dépenses réelles de fonctionnement. La progression de 1,73 % par rapport à 2007 reste constante.

#### Dotation de solidarité : second ajustement (1/3)

Le montant global de la dotation de solidarité reversée aux communes membres varie faiblement par rapport aux années antérieures. Elle représente 700 992,92€ en 2008, soit 7 % environ des dépenses réelles de fonctionnement.

Conformément à la modification statutaire adoptée par le Conseil Communautaire lors de sa séance du 28 septembre 2006, « la fraction de la dotation au titre du critère de la fiscalité additionnelle nouvelle est diminuée de 50 % à compter du 1er janvier 2007 ». En 2008, une seconde diminution d'un tiers a donc été effectuée.

#### Des charges de personnel, à effectif constant, en diminution

> **Dépenses** : 1 227 103,94€, soit 13,04 % des dépenses réelles de fonctionnement, ont été consacrés aux charges de personnel. Ce poste connaît une augmentation de 8,94 % par rapport à 2007 (1 126 429,69€). Cette augmentation s'explique par le recrutement, en 2008, du personnel en prévision de l'ouverture de la nouvelle médiathèque intercommunale. Aussi, à compétences identiques, les charges de personnel enregistrent une baisse de 3,6% par rapport à 2007.

#### Des dépenses d'interventions en nette progression depuis 2007

> **Dépenses** : 928 161,33€, soit une augmentation de 20 % par rapport à 2007. Ces dépenses regroupent les charges de fonctionnement relatives aux bâtiments de la zone du PIA, les participations versées à des structures associées dans le cadre des compétences de la CCAL (SMI, AGAPE, LORIOUS, PFIL, Ecole de Musique des Lorraines, l'Office du Tourisme, CUCS...) et la subvention d'équilibre versée à la société ADOMA dans le cadre de la gestion des deux aires d'accueil des gens du voyage. Les dépenses liées à l'entretien des bâtiments, des espaces verts de la zone du PIA et des impôts fonciers sont en augmentation par rapport à 2007 dans la mesure où de nouveaux bâtiments ont été achevés. Ces dépenses sont partiellement compensées du fait de la récupération de charges auprès des locataires des différents bâtiments.



■ Section de fonctionnement

**Des frais financiers en augmentation mais inférieurs à 2 % des dépenses réelles de fonctionnement**

D'un montant de 102 711,20€ en 2007, les frais financiers à la charge de la CCAL sont passés à 211 570,05€ en 2008. Malgré cette progression, ce poste de dépenses représente moins de 2 % des dépenses réelles de fonctionnement, tous budgets confondus.

La ligne de trésorerie contractée par la CCAL a été beaucoup plus sollicitée qu'en 2007 en raison de l'accroissement des dépenses d'investissement (jusqu'à hauteur de 4 800 000 € de tirages), d'où des agios de trésorerie en augmentation (23 776,67€ en 2007 contre 95 811,05€ en 2008).

De leur côté, les intérêts des emprunts en cours sont passés de 78 934,53€ à 95 811,05€ du fait de la réalisation d'un emprunt de 785 235€ au cours de 2007.

**Administration générale et bâtiments : à charges égales, la ligne reste stable**

> **Dépenses** : 464 352,08€, ces dépenses sont en augmentation d'environ 9 % par rapport à 2007 (427 577,11€). Elles représentent 5 % des dépenses réelles de fonctionnement du budget principal de la CCAL. Ces dépenses sont stables globalement par rapport à 2007. L'augmentation résulte de la majoration des dépenses relatives aux indemnités de fonction versées aux élus.



**Médiathèque intercommunale : des dépenses liées à l'équipement**

> **Dépenses** (hors charges de personnel) : 34 585,10€. Ces dépenses correspondent à l'acquisition de matériel nécessaire à l'équipement des livres et CD en vue de l'ouverture de la médiathèque ainsi qu'aux frais liés au déménagement du fonds documentaire de la bibliothèque.



**Maison de la Formation : une subvention d'équilibre en hausse**

L'exercice 2008 se solde par un déficit de la section de fonctionnement de 43 119,19€ et par un excédent de la section d'investissement de 8 581,22€ après reprise des résultats antérieurs.

Le montant total des dépenses réalisées sur 2008 s'élève à 336 903,54€ pour 327 662,74€ en 2007. Les dépenses de fonctionnement sont donc relativement stables par rapport à l'exercice antérieur.

Les recettes de fonctionnement se sont, quant à elles, élevées à 316 742,64€ en augmentation de 7 % par rapport à 2007 (294 034,03€). Celle-ci résulte d'une progression des recettes liées aux loyers et aux charges (258 279,83€ en 2007 contre 238 000€ en 2007) et de la subvention d'équilibre versée par le budget principal de la CCAL (40 000€ en 2008 contre 32 403,55€ en 2007).

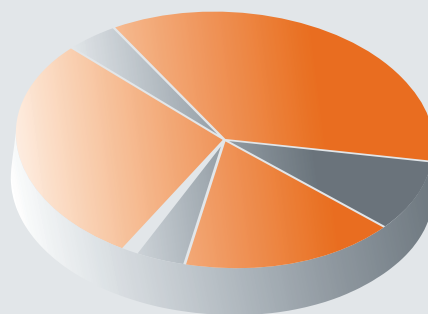
**Charges exceptionnelles : des écritures d'ordre**

La section de fonctionnement du budget consolidé totalise, en 2008, une somme de 5 320 363,34€ affectée aux charges exceptionnelles. Ces charges ne sont pas des charges réelles à la charge de la CCAL mais correspondent à des écritures d'ordre : 4 144 243,37€ concernent le transfert des immobilisations de la CCAL affectées au Service Départemental d'Incendie et de Secours de Meurthe-et-Moselle et impactent le budget principal. S'agissant du budget annexe de développement économique, les écritures comptables liées aux cessions de terrains représentent une somme de 1 176 082,77€.

Ces écritures d'ordre sont neutres pour la section de fonctionnement, ces sommes ayant leur contrepartie en recettes de fonctionnement en produits exceptionnels.

La répartition par chapitres des dépenses de fonctionnement du budget consolidé s'établit donc de la façon suivante pour l'exercice 2008 :

■ Budget consolidé / répartition par chapitres



- 36% ■ Charges à caractère général
- 1% ■ Charges financières
- 9% ■ Charges de personnel
- 29% ■ Charges exceptionnelles
- 17% ■ Autres charges de gestion courante
- 4% ■ Dotations aux Amortissements
- 4% ■ Atténuation de produits

■ Section de fonctionnement

**Des recettes en nette augmentation grâce au développement économique**

Les recettes de fonctionnement de l'exercice 2008 s'élèvent à 19 095 889,19€, tous budgets confondus, dont 14 775 670,50€ de recettes réelles. Elles enregistrent une augmentation de l'ordre de 20 % par rapport à l'exercice 2007 (12 316 975,17€).

• Le produit fiscal s'établit à 7 387 135€ en 2008 contre 7 230 771€ au compte administratif 2007, soit une hausse de l'ordre de 2 %. Il représente 64 % des recettes réelles de la section de fonctionnement du budget principal.

À noter que le produit issu de la taxe professionnelle de zone ne cesse de croître depuis 2006.

Taxes	Produit 2004	Produit 2005	Produit 2006	Produit 2007	Produit 2008	Variation 2008/2007
habitation	2 025 161.00€	2 102 062.00€	2 211 618.00€	2 298 469.20€	2 384 842.52€	3,76%
foncière (bâti)	2 270 204.00€	2 327 055.00€	2 446 347.00€	2 487 736.50€	2 495 879.47€	0,33%
foncière (non bâti)	42 858.00€	43 908.00€	38 197.02€	39 624.51€	41 469.24€	4,66%
professionnelle	2 524 107.00€	2 357 598.00€	2 144 313.61€	2 123 658.00€	2 189 097.78€	3,08%
	<b>6 862 330.00€</b>	<b>6 830 623.00€</b>	<b>6 840 475.63€</b>	<b>6 949 488.21€</b>	<b>7 111 289.01€</b>	<b>2,33%</b>

• Les allocations compensatrices versées par l'État, la dotation globale de fonctionnement et la dotation de compensation groupement, augmentent légèrement et passent de 1 721 558€ en 2007 à 1 740 677€ en 2008.

• Les recettes liées aux ordures ménagères sont, quant à elles, relativement conformes aux derniers exercices (671 614,05€ en 2007, 651 902,29€ en 2008).

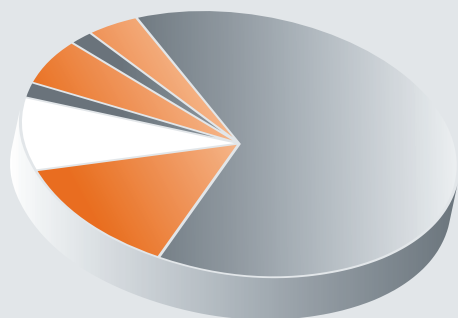
Les recettes versées par Eco Emballages sont en légère diminution par rapport à 2007 alors que les recettes générées par la récupération du papier, des cartons et de l'acier sont en légère augmentation.

• Les recettes perçues au titre des loyers industriels et commerciaux, sur le budget annexe de développement économique, augmentent d'environ 7% par rapport à 2007 du fait de la réalisation de nouveaux bâtiments, pour atteindre 467 017,77€.

À ces recettes vient s'ajouter une subvention de 233 530,98€ versée par les Fonds Européens (170 357,78€) et l'État (53 173,20€) au titre du financement du service de développement économique. La somme versée au titre du FNADT correspond à un acompte de la subvention allouée pour l'exercice 2008 alors que les sommes versées au titre du FEDER concernent les années 2004 à 2007.

Le total des recettes réelles de fonctionnement du budget annexe de développement économique s'élève à 764 000,86€ en 2008 contre 596 777,43€ en 2007.

■ Recettes réelles de fonctionnement



64%	■ Contributions directes	6%	■ Ordures ménagères
13%	■ Dotation globale de fonctionnement et dotation de compensation	0,23%	■ Médiathèque
9%	■ Taxe professionnelle	2%	■ Recettes courantes
2%	■ Taxe d'habitation et taxe foncière	4%	■ Mises à disposition de personnel



## ■ Section d'investissement

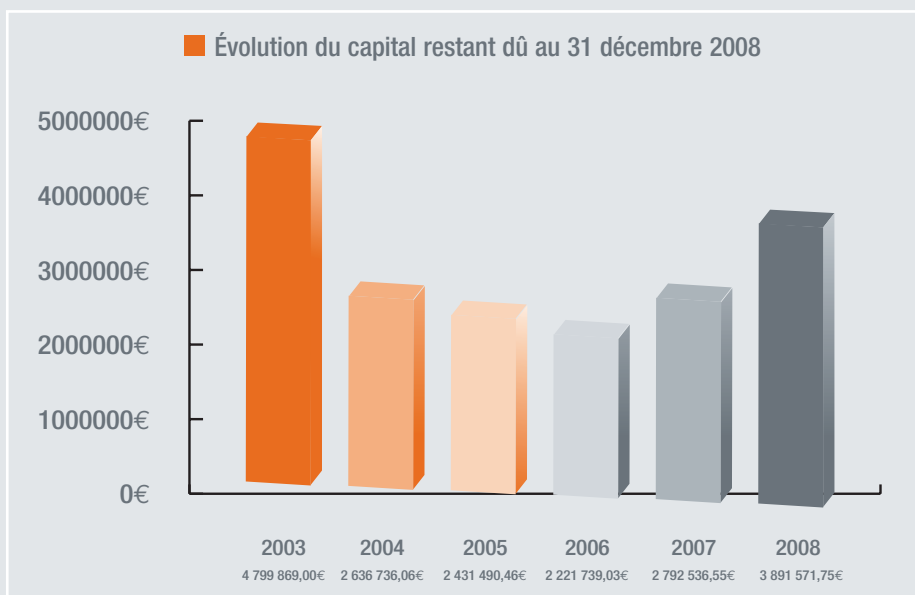
### Des dépenses d'investissement en forte augmentation et un niveau d'endettement maîtrisé

• **Les dépenses réelles de la section d'investissement** de l'exercice 2008 se montent à 12 417 564,37€, somme en nette progression par rapport à 2007 (6 547 508,88€) en raison de l'avancée, voire de l'achèvement de certaines opérations. Les principales dépenses réalisées au titre des opérations programmées se décomposent de la façon suivante :

- Réalisation de la médiathèque intercommunale et acquisition du fonds documentaire : 4 014 733,83€
- Réalisation des aires d'accueil des gens du voyage : 245 287,04€
- Réalisation d'un parcours de golf sur le site de Senelle : 2 172 861,25€
- Acquisitions foncières : 249 633,20€
- Construction d'un bâtiment tertiaire « Eurobase II » : 198 925,28€
- Construction d'un bâtiment industriel « Le Prieuré » : 125 735,10€
- Construction d'un pôle artisanal sur la Zac de Mexy - Tranche 6 : 678 894,78€
- Construction d'un pôle artisanal sur la Zac de Mexy - Tranche 7 : 667 723,10€
- Construction d'une nouvelle pépinière d'entreprises : 1 330 563,68€
- Achèvement de l'aménagement de la Zac du PIA : 901 511,86€



Les dépenses d'investissement comprennent également le remboursement du capital de la dette représentant 289 964,81€ en 2008, somme en augmentation par rapport à 2007. Un emprunt de 1 389 000€ a été souscrit en 2008, portant le capital resté dû au 31 décembre 2008 à la somme de 3 891 571,75€.



• **Les recettes réelles d'investissement** s'élèvent à 9 228 601,33€ et correspondent essentiellement à l'encaissement des subventions pour 7 383 741,29€ (3 661 397,56€ perçus sur le budget annexe de développement économique et 3 722 343,73€ sur le budget principal), de l'emprunt pour 1 389 000€ et du fonds de compensation de TVA pour 432 952,04€.

L'excédent de clôture de la section de fonctionnement, tous budgets confondus, s'élève à 2 676 749,79€ pour 2008 alors que dans le même temps la section d'investissement laisse apparaître un déficit de 3 497 583,73€ après reprise des résultats antérieurs. Le résultat de clôture se solde donc par un déficit de 820 833,94€.

## Budget annexe de l'eau

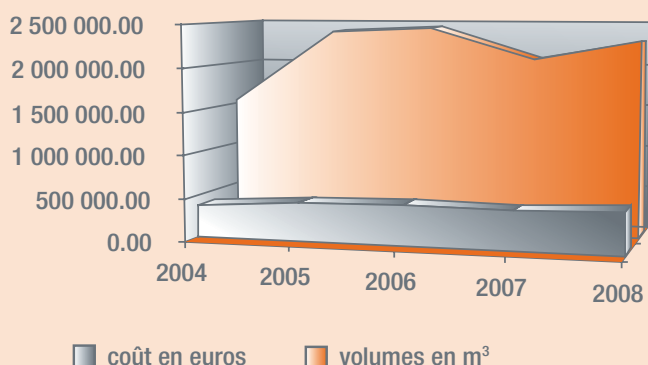
### Augmentation des volumes distribués

Contrairement à l'exercice 2007, le résultat consolidé du budget annexe de l'eau se solde par un excédent de 23 146,82€ en 2008. La section d'exploitation présente un excédent de clôture de 487 246€ alors que la section d'investissement laisse apparaître un déficit de 464 099,18€ après reprise des résultats antérieurs.

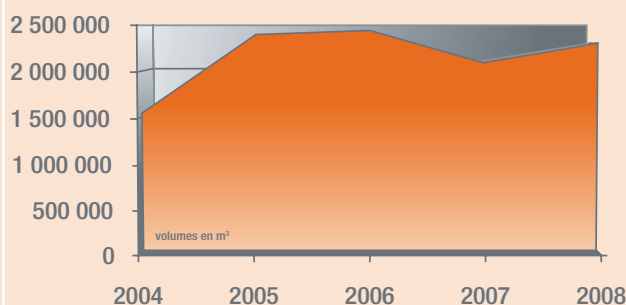
#### ■ Section d'exploitation

Par rapport à 2007, les volumes d'eau distribués sont en augmentation : 2 297 392 m<sup>3</sup> en 2008 contre 2 082 088 m<sup>3</sup> en 2007, d'où une hausse du coût d'exploitation de la station de 7,58 % par rapport à 2007. Cette augmentation est toutefois compensée par les recettes supplémentaires liées à l'évolution des volumes.

#### ■ Évolution des volumes d'eau distribués entre 2004 et 2008



#### ■ Évolution des volumes d'eau distribués entre 2004 et 2008



- Les postes de dépenses d'exploitation restent relativement stables par rapport à 2007 à l'exception des dépenses d'entretien réalisées sur les différents ouvrages et de la redevance de prélèvement versée à l'Agence de l'eau Rhin Meuse qui enregistrent une hausse respective de l'ordre de 18 % et 15% entre 2007 et 2008. Globalement, les dépenses d'exploitation diminuent et passent de 868 413,14€ en 2007 à 824 719,21€ en 2008.

- Les recettes d'exploitation se montent, quant à elles, à 1 311 965,21€ correspondant, pour 91 % aux ventes d'eau potable en progression par rapport à 2007, du fait de l'augmentation des volumes distribués

#### ■ Section d'investissement

- Les dépenses d'investissement de l'exercice 2008 s'élèvent à 367 175,51€ et sont principalement constituées des amortissements des subventions (116 258,03€), des travaux réalisés sur la station de pompage de Montmédy (140 224,56€) et de travaux effectués sur les différents ouvrages de la CCAL (107 800,13€).

Hors apports, dotations et réserves, le montant des recettes d'investissement s'élève à 123 642,84€, correspondant exclusivement à l'amortissement des immobilisations. L'excédent antérieur de la section de fonctionnement ayant été totalement affecté à la section d'investissement, une somme de 283 617,28€ vient abonder les recettes de cette section.

- Les recettes d'investissement réalisées en 2008 s'élèvent donc à 407 260,12€ alors que les dépenses, après reprise du déficit antérieur, se montent à 871 359,30€.

La section d'investissement laisse donc un déficit de clôture de 464 099,18€. Enfin, le capital restant dû au 31 décembre 2008 s'élève à 642 400€.



## Budget annexe Zac de Mexy

Après une forte augmentation en 2007,  
les dépenses d'investissement diminuent en 2008

Le montant des dépenses réalisées en 2008 est largement moins conséquent que celui de l'exercice 2007, 1 005 429€ en 2008 contre 3 943 336,36€ en 2007, dans la mesure où les travaux étaient en voie d'achèvement.

La section de fonctionnement de l'exercice 2008 s'équilibre à la somme de 1 005 429€, alors que la section d'investissement laisse apparaître un déficit de clôture de 1 905 507,14€.



### ■ Section de fonctionnement

• Les dépenses de fonctionnement réalisées en 2008 s'élèvent à 1 005 429€. Elles sont constituées des dépenses relatives à la maîtrise d'œuvre et à la réalisation de fouilles archéologiques pour 160 521,84€, des travaux pour 844 326,16€ et de frais annexes pour 581€.

• Les recettes de fonctionnement sont égales aux dépenses de fonctionnement et correspondent à un mouvement d'ordre permettant de transférer les dépenses effectuées à la section d'investissement.

### ■ Section d'investissement

• Les dépenses d'investissement reprennent les travaux en cours (1 005 429€) ainsi que le déficit antérieur reporté (1 901 381,08€). Elles se montent donc à 2 906 810,08€.

• Les recettes d'investissement s'élèvent à la somme de 1 001 302,94€ et correspondent aux subventions perçues au titre du FEDER (70 165,94€) et du FNADT (931 137€). Aucun emprunt n'a été réalisé au titre de cette opération.



## Une enveloppe de 301 640€ pour le Contrat Urbain de Cohésion Sociale de l'agglomération de Longwy

La dotation globale de l'État allouée au Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) de l'agglomération de Longwy, au titre de la programmation 2008, s'élevait à 301 640€. Ces crédits ont permis de soutenir 42 actions mises en œuvre par les communes et les associations du territoire. Le coût estimatif de l'ensemble des projets s'élevait à 1 430 000€ tous financements confondus (État, Conseil régional, Communes, CCAL, Conseil général...)

### Participation financière de la CCAL

La CCAL avait prévu initialement une enveloppe d'un montant de 50 000€ destinée au financement des actions relevant de ses compétences. Par délibération du 3 juillet 2008, le Conseil de la CCAL a décidé d'octroyer une subvention à trois projets pour un montant total de 27 750€.

#### ■ Mission Locale : « Le réseau de parrainage »

**Objet :** Développer un réseau de parrainage en faveur de l'emploi des jeunes de moins de 26 ans.

**Résultats obtenus :** 8 professionnels bénévoles (en activité ou en retraite) ont parrainé plus de 40 jeunes. Parmi ces derniers, 10 ont obtenu un CDD, 1 un CDI, 3 un contrat intérim, 2 ont intégré une formation qualifiante et 26 jeunes bénéficient toujours du soutien d'un parrain.

**Subvention CCAL :** 9 750€

#### ■ Mission Locale : « Réussir ensemble l'emploi des jeunes »

La CCAL contribue au financement de l'action « Réussir ensemble l'emploi des jeunes » depuis 2004. Compte tenu des résultats plus que positifs de l'action, elle a décidé de renouveler son soutien en 2008.

**Objet :** faciliter l'insertion professionnelle des jeunes demandeurs d'emploi, peu ou pas qualifiés. La Mission Locale leur propose un accompagnement adapté, avec des moyens renforcés, jusqu'à l'obtention d'un contrat de travail.

**Résultats :** En 2008, 82 jeunes ont obtenu un contrat de travail, soit : 19 CDI, 3 CDI « Contrat d'initiative », 2 CDI « Contrat nouvelle embauche », 35 CDD, 1 contrat de professionnalisation, 8 contrats d'apprentissage, 12 contrats d'accompagnement dans l'emploi et 2 contrats d'avenir.

**Subvention CCAL :** 12 000€

### La programmation 2008 du CUCS

- 62 dossiers déposés
- 42 projets ont reçu un avis favorable
- 16 projets ont fait l'objet d'un avis défavorable
- 4 demandes de subvention ont été annulées



#### ■ Centre d'Information Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) : « L'accès à l'emploi transfrontalier »

**Objet :** Formation rémunérée d'une durée de 455 heures (dont 245H en entreprise) à l'intention des femmes en recherche d'emploi résidant dans les quartiers prioritaires de l'agglomération. Il s'agit de leur permettre d'accéder aux marchés de l'emploi belge et luxembourgeois. Pour ce faire, le CIDFF travaille en étroite collaboration avec les services publics de l'emploi des pays frontaliers, le FOREM et l'ADEM.

**Résultats :** Sur les 15 stagiaires, 10 ont obtenu un premier contrat de travail au Luxembourg (CDD essentiellement).

**Subvention CCAL :** 6000€



## Respect des procédures et installation des cadres juridiques

Marquée par le renouvellement de l'Assemblée communautaire, l'année 2008 aura également vu l'aboutissement des principaux projets portés par la CCAL. D'où le renforcement du rôle de conseil et d'assistance auprès des différents services opérationnels.

### Contentieux

#### ■ Golf de la vallée de Senelle

référé sur le permis de construire, rejeté par ordonnance du 24 juin 2008.

#### ■ Stationnement illégaux

mise en œuvre de procédures d'expulsion

- Janvier 2008 : terrain adjacent à l'aire d'accueil de Mont-Saint-Martin,
- Juin 2008 : zone à proximité de Décathlon à Mont-Saint-Martin,
- Juillet 2008 : terrain à Moulaine,
- Septembre 2008 : terrain entre Utopolis et la rue de la Chiers,
- Octobre 2008 : tri postal à Longlaville.

#### ■ Gestion des impayés

Cap France (commandement de payer fructueux), Aidelor (résiliation du bail commercial), Proferm (liquidation).



### Divers

- Veille juridique : loi de modernisation de l'Économie, réforme des Marchés Publics...
- Gestion du marché Assurances (mise à jour, gestion des sinistres),
- Avis sur les révisions de PLU des communes,
- Courrier, suivi des actes notariés, organisation des séances de la commission consultative des services publics locaux, communication de documents administratifs.

### Intercommunalité

#### ■ Organisation des élections au sein du Conseil communautaire :

mise en place de la nouvelle assemblée, délégation aux élus, rédaction du règlement intérieur...

- Fonctionnement communautaire : compte-rendu des séances du conseil communautaire, du bureau et de certaines commissions.



### Conseil

#### ■ Appui technique dans les différents domaines de compétence de la CCAL

- Médiathèque (convention de mise à disposition des locaux avec le Conseil général, contrat d'utilisation de l'auditorium, règlement intérieur...).
- Gens du voyage : gestion des aires d'accueil en collaboration avec ADOMA (réunions mensuelles de suivi, contrôle des taux de remplissage et du versement des subventions à ADOMA, aspect financier et juridique de la convention de DSP).
- Zones économiques : rédaction de la convention de financement du giratoire sur la RD 46 B, examen du schéma d'alimentation en eau de la ZAC de Mexy, du Centre de déchets multifilières du SMTOM.
- Golf de Longwy : mise en place de la procédure de délégation de service public.
- Examen de la prise de compétence Piscines, Logement, Police intercommunale.
- Divers : projet touristique du château de Cons-la-Grandville, réglementation de l'implantation des éoliennes...

■ **Promotion du territoire**

• Interviews, organisation de visites destinées aux élus et à la presse : régionale (RL, La Voix du Luxembourg, FR3, Les Tablettes Lorraines...) et spécialisée (La Gazette des communes, Le Moniteur...) autour des thèmes de la médiathèque et du golf.

• Visites



• Relation presse



■ **Les supports de communication**

• Prospection pour les activités de Développement économique



• Refonte partielle du site internet



• Calendriers du tri



• Communication institutionnelle

